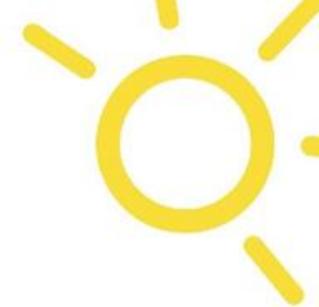


Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais



Lundi 9 Décembre 2024 à 9h30

A la mairie du Château d'Oléron



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Ordre du jour

1 - Généralités liées au programme

Validation du CR du 11/10/2024

Point sur la mise en œuvre de la stratégie

2 - Projets soumis au vote

1 dossier proposé pour sélection

4 dossiers proposés en opportunité

3 - Visite de la citadelle





Vérification du Quorum

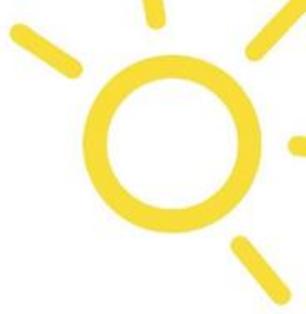
Extrait du règlement intérieur:

« Le GAL peut prendre des décisions valablement lorsque les principes suivants sont respectés :

- 30 % minimum des membres votants du GAL sont présents*
- Pour que la décision n'appartienne à aucun groupe d'intérêt en particulier, minimum 50 % des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé [...]*

En cas de sur-représentativité du collège public, un ou plusieurs membres du collège public ne pourront pas prendre part aux votes. La désignation des membres « non votant » peut se faire alors sur volontariat ou par tirage au sort en l'absence de volontaire ».

Utilisation des boitiers de vote



- Cliquez n'importe où pour l'allumer
- Vérifier que le boitier est connecté (en haut à gauche).
- Un petit apparaît sur le boitier lorsque le vote est comptabilisé et le nom de votre binôme s'affiche en vert sur la présentation PowerPoint.
- Possibilité de re voter en cas d'erreur jusqu'à clôture des votes.
- Petit délais le temps de la transmission du vote.
- Affichage du résultat à la fin des votes.

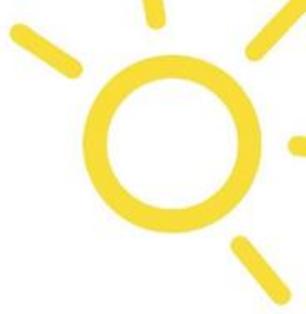
Votre boîtier de vote est-il fonctionnel ?



- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention

Reçus : 0

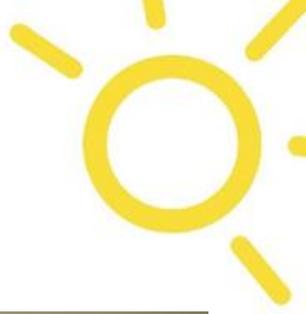
Validation du CR de la séance du GAL du 11/10/2024



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

Généralités liées au programme



- **Point sur la mise en œuvre de la stratégie**
- **Diffusion d'un courrier du GAL aux acteurs de l'agriculture**
- **Transferts entre fiches-actions du FEDER**



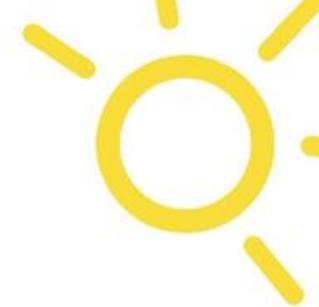


Point sur la mise en œuvre de la stratégie

Consommations prévisionnelles hors assistance technique:

- **96 % de la maquette globale**
 - 96% en octobre 2024
 - 75% en juillet 2024
- **112 % du FEDER**
- 114% en octobre 2024
- 91% en juillet 2024
- **36% du FEADER**
- 29% en octobre

Détail de la consommation prévisionnelle au 09/12/2024 (hors assistance technique)



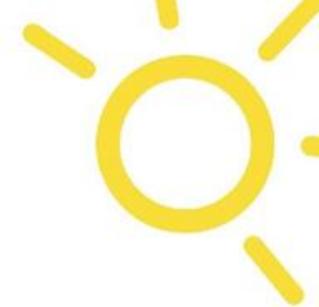
Situation initiale		
Fiches-Actions (hors assistance technique)	Fonds	Enveloppe initiale
FA1 « Tourisme »	FEDER	750 000 €
FA2 « Paysages et patrimoines »	FEDER	700 000 €
FA3 « Equipement, services, santé et culture »	FEDER	1 300 000 €
FA4 « Habitat et mobilités »	FEDER	739 724 €
FA5 « Filières émergentes »	FEADER	495 394 €
FA6 « Alimentation, agriculture et circuits-courts »	FEADER	395 394 €
FA7 « Coopération »	FEDER	50 000 €
FA8 « Coopération »	FEADER	50 000 €
TOTAL FEDER		3 539 724 €
TOTAL FEADER		940 788 €
TOTAL		4 480 512 €

Détail de la consommation prévisionnelle au 09/12/2024 (hors assistance technique)



Situation initiale		
Fiches-Actions (hors assistance technique)	Fonds	Enveloppe initiale
TOTAL FEDER		3 539 724 €
TOTAL FEADER		940 788 €
TOTAL		4 480 512 €

Détail de la consommation prévisionnelle au 09/12/2024 (hors assistance technique)



Situation initiale			Sélection		Opportunité		Perspective	
Fiches-Actions (hors assistance technique)	Fonds	Enveloppe initiale	Taux prévisionnel (octobre)	Taux prévisionnel (aujourd'hui)	Taux prévisionnel (octobre)	Taux prévisionnel (aujourd'hui)	Taux prévisionnel (octobre)	Taux prévisionnel (aujourd'hui)
TOTAL FEDER		3 539 724 €	11 %	15 %	78 %	86%	114%	112%
TOTAL FEADER		940 788 €	11 %	11 %	13 %	17%	29%	36%
TOTAL		4 480 512 €					96 %	96 %

Détail de la consommation prévisionnelle au 09/12/2024 (hors assistance technique)

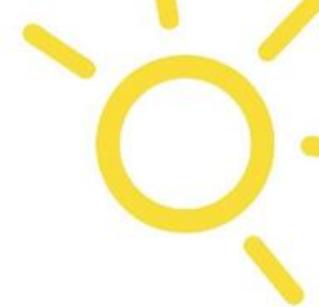


Situation initiale			Sélection		Opportunité		Perspective	
Fiches-Actions (hors assistance technique)	Fonds	Enveloppe initiale	Taux prévisionnel (octobre)	Taux prévisionnel (aujourd'hui)	Taux prévisionnel (octobre)	Taux prévisionnel (aujourd'hui)	Taux prévisionnel (octobre)	Taux prévisionnel (aujourd'hui)
TOTAL FEDER		3 539 724 €	11 %	15 %	78 %	86%	114%	112%
TOTAL FEADER		940 788 €	11 %	11 %	13 %	17%	29%	36%
TOTAL		4 480 512 €					96 %	96 %

Contraintes de paiement à fin 2025

Fonds	Exigence paiement AG à fin 2025	Perspectives
FEDER	14,58% du Coût Total Éligibles des projets payés fin 2025	10 à 30 %
FEADER	15% de l'enveloppe FEADER	16 à 22 %

Proposition de transferts entre FA du FEDER



Fiches-Actions (hors assistance technique)	Fonds	Enveloppe initiale	Transferts	Enveloppe au 09/12/2024
FA1 « Tourisme »	FEDER	750 000,00 €	- 350 000,00 €	400 000,00 €
FA2 « Paysages et patrimoines »	FEDER	700 000,00 €	+ 565 503,70 €	1 265 503,70 €
FA3 « Equipement, services, santé et culture »	FEDER	1 300 000,00 €	+ 152 310,72 €	1 452 310,72 €
FA4 « Habitat et mobilités »	FEDER	739 724,00 €	- 317 814,42 €	421 909,58 €
FA5 « Filières émergentes »	FEADER	495 394,00 €	0,00 €	495 394,00 €
FA6 « Alimentation, agriculture et circuits-courts »	FEADER	395 394,00 €	0,00 €	395 394,00 €
FA7 « Coopération »	FEDER	50 000,00 €	- 50 000,00 €	0,00 €
FA8 « Coopération »	FEADER	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
TOTAL FEDER		3 539 724,00 €		3 539 724,00 €
TOTAL FEADER		940 788,00 €		940 788,00 €
TOTAL		4 480 512,00 €		4 480 512,00 €

Validation de la proposition de transfert entre FA du FEDER tel que présentée dans la précédente diapositive



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

Projet soumis au vote pour sélection



Réhabilitation du Temple de Médis

Porteur de projet : Commune de Médis
Date de l'étude en opportunité: 18/04/2024

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine
Objectif prioritaire n°1 : Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

Membres en conflit d'intérêt:

Mme CANOVA Annick

Note obtenue en opportunité

16/20 soit 80% (18/04/2024)

LES RESSOURCES

Ressources prévisionnelles :

Autofinancement public Autofinancement privé

	Financement *	Nom du financeur	Montant *			
			Présenté (€)	Eligible (€)	%	Motif
1	Financements publics					
1.1	Département	Charente-Maritime	40 802.93	40 802.93	14.82	L'assiette de dépenses éligibles du Département est de 337 314 euros HT. L'aide est proratisée sur l'assiette FEDER.
1.2	Fonds Européens	FEDER	170 214.40	170 214.40	61.84	Montant sollicité par le porteur
	Sous-total financements publics (hors autofinancement)		211 017.33	211 017.33	76.66	
2	Autofinancement public					
2.1	Autofinancement public		64 250.67	64 250.67	23.34	
	Total financements publics		275 268.00	275 268.00	100.00	
3	Financements privés					
	Sous-total financements privés (hors autofinancement)		0.00	0.00	0.00	
4	Autofinancement privé					
4.1	Autofinancement privé		0.00	0.00	0.00	
	Total financements privés		0.00	0.00	0.00	
	Total		275 268.00	275 268.00		

Subvention sollicitée:
200 000,00 €

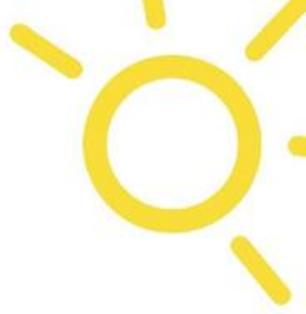
FEDER retenu à l'instruction:
170 214,40 € (61,84% du coût total éligible)

Coût total de l'opération:
337 314,00 €
(FEDER = 50%)



Coût total éligible :

275 268.00



Sélection de l'opération «Réhabilitation du temple de Médis » pour une subvention FEDER de 170 214,40 €.

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CCBM	Ferme de Pelard	Extension de la fromagerie Mam'Adiza	10h00
CARA	CARA	Relais accueil petite enfance sur la commune d'Étaules	10h30
CARO	CARO	Plan de gestion des jardins de Rochefort	10h50
CCIO	Commune du Château d'Oléron	Circuit pédestre et patrimonial de la Citadelle	11h10

GROUPE D'ACTION LOCALE – ÎLES ET ESTUAIRES CHARENTAIS



**Lundi 9 décembre 2024
Le Château d'Oléron**

**EXTENSION DE L'ATELIER DE
TRANSFORMATION DU LAIT
DE L'EARL DE PELARD**

UN PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL ENGAGE DANS LES CIRCUITS-COURTS

OBJECTIFS

Augmenter et diversifier la production de produits laitiers transformés

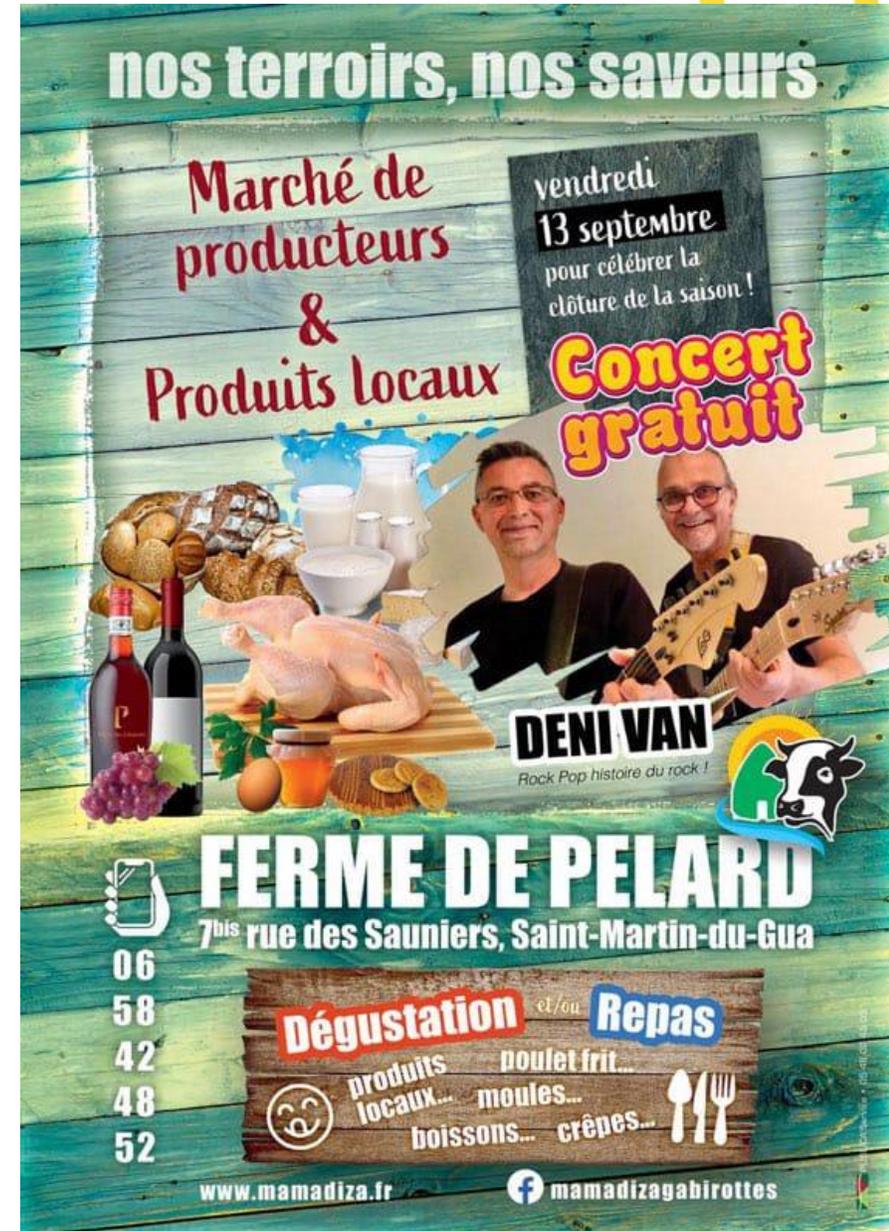
- * 45 000 litres de lait par an
- * Diversification de la production

Assurer de meilleures conditions de travail

- * Augmentation de la capacité de conservation
- * Maintien d'un emploi, a minima

RESULTATS ATTENDUS

Une production de fromages augmentée et diversifiée
Pérennisation de l'activité



nos terroirs, nos saveurs

Marché de producteurs & Produits locaux

vendredi 13 septembre pour célébrer la clôture de la saison!

Concert gratuit

DENI VAN
Rock Pop histoire du rock!

FERME DE PELARD
7bis rue des Sauniers, Saint-Martin-du-Gua

06
58
42
48
52

Dégustation et/ou Repas

produits locaux... moules... boissons... crêpes...

www.mamadiza.fr mamadizagabirottes

UN PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL ENGAGE DANS LES CIRCUITS- COURTS

MOYENS TECHNIQUES

Construction d'une extension de l'atelier comprenant :

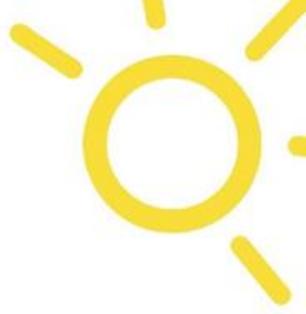
- * 2 chambres d'affinage
- * 1 chambre froide
- * 1 étuve à yaourts

COÛT DU PROJET

Coût total du projet > **118 523,00 € HT**

Auxquels il faut ajouter une dépense supplémentaire liée à une évolution du cahier des charges (résine au sol et gestion de l'hygrométrie) : + 6 000 €





UNE PRODUCTION LOCALE ET RAISONNEE

ELEVAGE

75 vaches laitières

SURFACE

150 ha de SAU : 70 ha de marais
et 80 ha de terres
cultivables



PRATIQUES

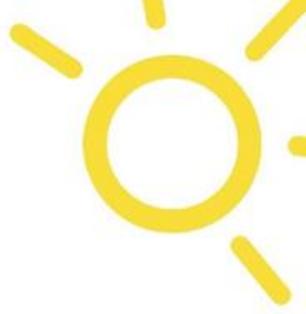
Non labour

Méthanisation => engrais organique

CULTURES

Sorgho
Méteil
Maïs
Seigle
Luzernes

Non OGM
Pas de soja



TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

Yaourts
Fromage blanc
Tommies

La Gabirotte : un fromage mélangé
=> Fromage signature



DES CREATIONS EN DEVELOPPEMENT

Association de fromage avec des produits locaux
Salicorne, algues

Création de nouvelles recettes
Fromage bleu, reblochon

COMMERCIALISATION

Marché fermier
Le vendredi à partir de 15h à la ferme

Marchés locaux
Saujon, Arvert

Marchés de producteurs
(chambre d'agriculture)

Les collectivités



UN METIER-PASSION AU SERVICE DE L' HUMAIN

La réalisation de ce projet permettra de

- * Continuer à nourrir les humains
- * Pérenniser l'activité
- * Créer un emploi

Contact :

Ferme de Pelard

7 bis rue des Sauniers
17600 Saint-Martin-du-
Gua

<https://mamadiza.fr/>



Mes Gabirottes
métissent les terroirs
et exaltent vos papilles !

Extension de la fromagerie Mam' Adiza

IDENTIFICATION

Porteur de projet : EARL Le PELARD
Date dépôt fiche projet : 27/05/2024

Coût total

118 523,80 €

Fond européen envisagé

35 000,00 €

Note obtenue

24-26/35 soit
69-74 %

Membres en conflit d'intérêt:

RAS

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°6 - Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts

Objectif prioritaire 3 : Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au service des transitions sociales, sociétales et environnementales

RESUME DE PROJET:

L'EARL De Pelard, représenté par Paul Mousset, souhaite développer son activité de transformation de lait tout en poursuivant la commercialisation de ses fromages en circuit court. Pour ce faire, les capacités d'affinage et de stockage doivent être augmentées avec la construction d'une extension qui accueillera une chambre froide, un espace d'affinage et une étuve à yaourt.

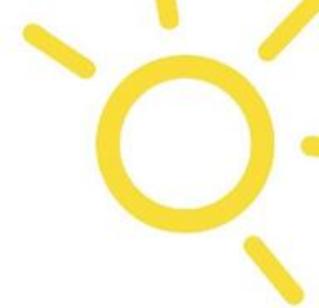
Ce dispositif permettra d'augmenter les volumes de production et de mieux gérer le stock et d'étaler les ventes sur une période plus longue.

Engagée dans une production et une commercialisation locales, l'exploitation a obtenu le label « + de 17 dans vos assiettes », est référencée sur manger17.fr ainsi que sur le site dédié à la restauration collective Agrilocal17.

Extension de la fromagerie Mam'Adiza

Calendrier de réalisation : Du 01/04/2024 au 30/09/2025

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	Achat matériaux	15 409,80 €	Département 17	8 750,00 €	7%
	Achat groupes froid	69 744,00 €	Fonds européens	35 000,00 €	30%
	Conditionneuse à Yaourt	33 370,00 €	Autofinancement	74 773,80 €	63%
TOTAL HT		118 523,80 €	TOTAL HT	118 523,80 €	100 %



Débat & vote

Extension de la fromagerie Mam' Adiza

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

24-26/35
69% -74 %

23,5/35
67 %

4 4

8 10

3 3

2,5 0/2

6 7

x x

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 5pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

Dimension environnementale / 10pts

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Note de la Jurisprudence

Note de Comité technique

Remarques comité technique en date du 16/10/2024:

Points forts :

- Un produit innovant (les Gabirottes) ;
- Un projet structurant (renforcer le potentiel de transmission et la pérennisation de l'outil) ;
- Un réseau de partenaires locaux incluant une démarche qualité.

Remarques : si les pratiques de production et de transformation sont vertueuses, l'exploitation n'est pas engagée dans une démarche de labellisation.

Analyse selon la jurisprudence:

- Dimension partenariale: A la vue du rôle clé des partenaires dans le développement du réseau de l'exploitation pour la commercialisation en local, la note proposée pourrait être réévaluée à 10/10.
- Caractère décisif de l'aide: La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence sous réserve d'identifier ce que la démarche partenariale avec le GAL a pu faire évoluer dans le projet. Dans le cas contraire, et n'ayant pas eu de jurisprudence pour les notes allant de 0 à 2, la note pourrait être réévaluée entre 0 et 2 et assortie d'une nouvelle argumentation pour alimenter la jurisprudence.
- Dimension environnementale: Au-delà du respect de la norme minimale (5/10) L'ajout avéré de panneaux photovoltaïques (+1) et l'augmentation de la part de lait ne nécessitant plus d'être réfrigérée (+1), la note pourrait être réévaluée à 7/10.

La note proposée par le comité technique pourrait être réévaluée entre 24/35 et 26/35.



Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération « Extension de la fromagerie Mam'Adiza » portée par la EARL Pelard.

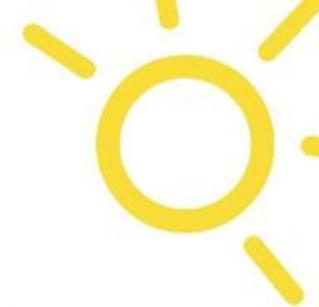
1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 0

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CCBM	Ferme de Pelard	Extension de la fromagerie Mam' Adiza	10h00
CARA	CARA	Relais accueil petite enfance sur la commune d'Étaules	10h30
CARO	CARO	Plan de gestion des jardins de Rochefort	10h50
CCIO	Commune du Château d'Oléron	Circuit pédestre et patrimonial de la Citadelle	11h10



Construction d'un nouveau Relais Petite Enfance (RPE) sur la commune d'Etaules

Secteur Nord de la CARA

Conformément à la décision prise par le GAL le 3 juillet 2024 de mettre sur liste d'attente tous les nouveaux dossiers déposés à partir du 4 juillet 2024 et éligibles aux fiches-actions FEDER de la stratégie, ce projet est en liste d'attente.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET CONTEXTE



Mission 1 :

Recenser les besoins

des enfants de – 3 ans et de leur famille en matière de services aux familles, ainsi que des modes d'accueil du territoire.

Mission 2 :

Informier et accompagner

les familles et futurs parents.

Mission 3 :

Planifier (selon le recensement des besoins) le **développement des modes d'accueil**.

Mission 4 :

Soutenir la qualité des modes d'accueil.



Présentation du fonctionnement



Pour les professionnelles petite enfance :

- Des animations proposées aux assistantes maternelles et aux enfants accueillis.
- Des temps de professionnalisation.
- Des espaces d'échanges de pratiques.
- Des temps d'information et d'orientation.
- Tisser un réseau professionnel de connaissances et d'appuis.

Pour les enfants :

- Lieu de socialisation.
- Espace de jeux et de rencontres.
- Lieu de connaissances d'autres assistantes maternelles et enfants facilitant les remplacements.
- Rencontre avec les enfants des structures collectives et du Foyer de l'Enfance de Saintes.

Les animations :

- Avec intervenants : éveil musical, yoga, bébés sportifs, initiation à l'anglais, médiation animale.
- Sans intervenant : découvertes sensorielles, l'éveil culturel, différentes techniques de peinture, bricolage, actions intergénérationnelles, animations mutualisées avec les structures collectives, découverte du corps et motricité, les sorties, les spectacles, mais aussi jeux libres.

Pour les parents :

- Accompagnement dans la recherche des modes d'accueil.
- Aide à l'élaboration et le suivi des contrats de travail.
- Aide sur leurs droits et devoirs en tant que parent et en tant qu'employeur.
- Soutien à la parentalité et orientation vers les services spécialisés.

Focus sur le secteur Nord de la CARA

Porteur du projet RPE à Étaules



2009 à 2024



À partir de 2025



Service aux familles

Accueil Individuel

57 assistantes maternelles
offrant 212 places
24 ont plus de + 55 ans
70 % en horaires atypiques

Garde à domicile

Association Do l'Enfant Dom

Accueil collectif

EAJE 33 places :
18 places à Arvert
15 places à La Tremblade

MAM

Étaules
St-Augustin



EAJE / crèche



RPE



ACM / centre loisirs



Local Jeunes

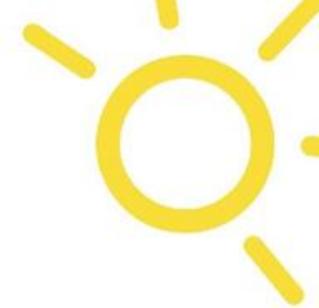


MAM



Ludothèque

Les bénéfices d'un RPE sur Étaules



Une bonne **couverture géographique** sur la presqu'île d'Arvert (4/6 communes et bientôt 5/6).

Un **local identifié, accueillant et adapté**.

Un **fonctionnement optimisé** sur les 12 mois de l'année et 5 jours de la semaine.

Une **valorisation de l'accueil individuel**, le RPE à proximité de la **MAM**.

Pouvoir **accueillir le Foyer de l'Enfance** comme dans les autres RPE de la CARA.

Un partenariat renforcé

Les 4 missions réalisées :

Réponse aux attentes de la CAF permet :

- Le maintien de la Prestation de Service RPE complète.
- Un bonus territoire pour des solutions adaptées et rapides aux familles, ainsi que la mise en place d'une cohésion d'accueil.
- La subvention « mission spécifique » qui permet d'alimenter l'observatoire permanent et partagé.
- La labélisation À Vocation d'Insertion Professionnelle : dispositif expérimental à Saintes et sur la CARA.
- *La MSA subventionne les RPE en fonction du soutien financier apporté par la CAF.*

Réponse à l'État pour le Service Public Petite Enfance :

- Soutien financier du Conseil départemental pour un fonctionnement optimal sur le territoire et un maillage de l'offre de service.

Un projet innovant ou insolite pour un RPE



Un local adapté —> un accueil visible et de qualité pour :

- Mener à bien les missions des RPE, travailler les projets avec les partenaires, favoriser les initiatives locales.
- S'inscrire dans le Projet de labélisation **À** Vocation d'Insertion **P**rofessionnelle par la CAF 17.
- Favoriser le retour à l'emploi : complémentarité des modes d'accueil en conservant une qualité de vie pour les familles.
- Lever les freins du retour ou conservation de l'emploi : convention avec l'association Do l'Enfant Dom.
- Proposer des ateliers partenariaux avec France Travail, la Mission Locale, le service RISP de la délégation territoriale

Faciliter le partenariat :

- « Aller vers et pouvoir recevoir » : actions intergénérationnelles avec les EHPAD ou avec les autres modes d'accueil.
- Accueillir des parents avec les partenaires pour faciliter leur démarches (CAF, PMI, SIVOM, travailleurs sociaux, ...).

Un accompagnement à la parentalité :

- Trouver des solutions pour les familles en tenant compte des particularités du secteur : la saisonnalité, les horaires atypiques et / ou décalés.
- Mettre à disposition les locaux pour le Lieu d'Accueil Enfant Parent de l'association Équilibre.
- Organiser des temps de travail avec les services du Conseil départemental : Protection Maternelle et Infantile, Aide Sociale à l'Enfance, RISP.
- Les associations d'Action Educative en Milieu Ouvert (pour les familles ayant une mesure judiciaire).

Construction d'un relais petite enfance à Etaules

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté d'agglomération Royan Atlantique
Date de la Pré demande : 28/08/2024

Coût total

511 490,15 € HT

Fond européen envisagé

148 589,63 €

Note obtenue

19,5/30 soit 65%

Membres en conflit d'intérêt:

Raynald RIMBAULT, Alain GRASSET, Pascal FERCHAUD, Pierre BERNARD-BARTHE, Myriam PORTIER, Michèle CARRE, Annick CANOVA, Lysiane GOUGNON

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

Le projet consiste à construire un Relais Petite Enfance dans la zone Nord du territoire de l'agglomération, dans la commune d'Etaules. Les Relais Petite Enfance (R.P.E.) assument deux missions principales : d'une part, ils informent, orientent et facilitent l'accès aux droits des familles et des assistants maternels et d'autre part ils offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles. Ce sont également des espaces de jeu et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

La gestion et l'animation des R.P.E. relève de la compétence action sociale d'intérêt communautaire de la CARA. Celle-ci se décline en deux orientations : contribuer à la qualité de vie des familles et leur permettre de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

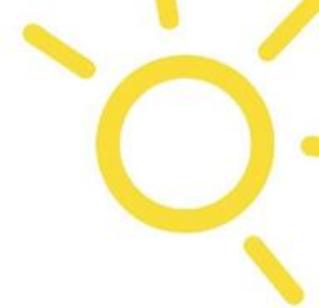


Conformément à la décision prise par le GAL le 3 juillet 2024 de mettre sur liste d'attente tous les nouveaux dossiers déposés à partir du 4 juillet 2024 et éligibles aux fiches-actions FEDER de la stratégie, ce projet est en liste d'attente.

Construction d'un relais petite enfance à Etaules

Calendrier de réalisation : Du 02/12/2024 au 30/09/2025

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	Travaux	467 590,15 €	FEDER-Interfonds	148 589,63 €	29%
			DETR	84 068,11 €	16%
			DSIL	68 137,20 €	14%
TOTAL HT		467 509,15 €	CAF Charente-Maritime	60 000,00 €	12%
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	Honoraires et acquisition foncière	43 900,00€	CARA	150 695,21 €	29%
			TOTAL HT		511 490,15 €



Débat & vote

Construction d'un relais petite enfance à Etaules

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

19,5/30
65 %

19,5/30
65 %

4 4

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

4 4

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

4 4

Caractère structurant / 5pts

2,5 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

5 5

Dimension environnementale / 10pts

~~x~~ ~~x~~

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Remarques comité technique en date du 28/11/2024 :

Objectif de la CARA : lever les freins du retour à l'emploi. Secteur nord du territoire : saisonnalité, horaires atypiques ou décalés. Les RPE sont en mesure de trouver une solution adaptée aux familles quelle que soit leur situation professionnelle.

Ex : recours à l'**association Do l'enfant Dom**.

La CARA a été choisie par la CAF 17 pour expérimenter le label **A Vocation d'Insertion Professionnelle**.

La construction du RPE d'Etaules permettra une collaboration avec le Foyer de l'Enfance, les associations d'Action Educative en Milieu Ouvert et le Lieu d'Accueil Enfant Parent. Ce partenariat est une autre particularité des RPE de la CARA (unique à l'échelle régionale, voire nationale).

La création d'un nouveau RPE soutient la dynamique sociale de la CARA et maintient l'aide au fonctionnement de la CAF.

Analyse selon la jurisprudence:

la note proposée pour la dimension innovante semble conforme à la proposition de jurisprudence du moment qu'on considère la mitoyenneté à la MAM et/ou la politique volontariste de la CARA sur le sujet novateur à l'échelle de tout le territoire.



**Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération
« Construction d'un relais petite enfance à Etaules » portée par la
communauté d'agglomération de Royan Atlantique.**

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

Projets soumis au vote pour opportunité

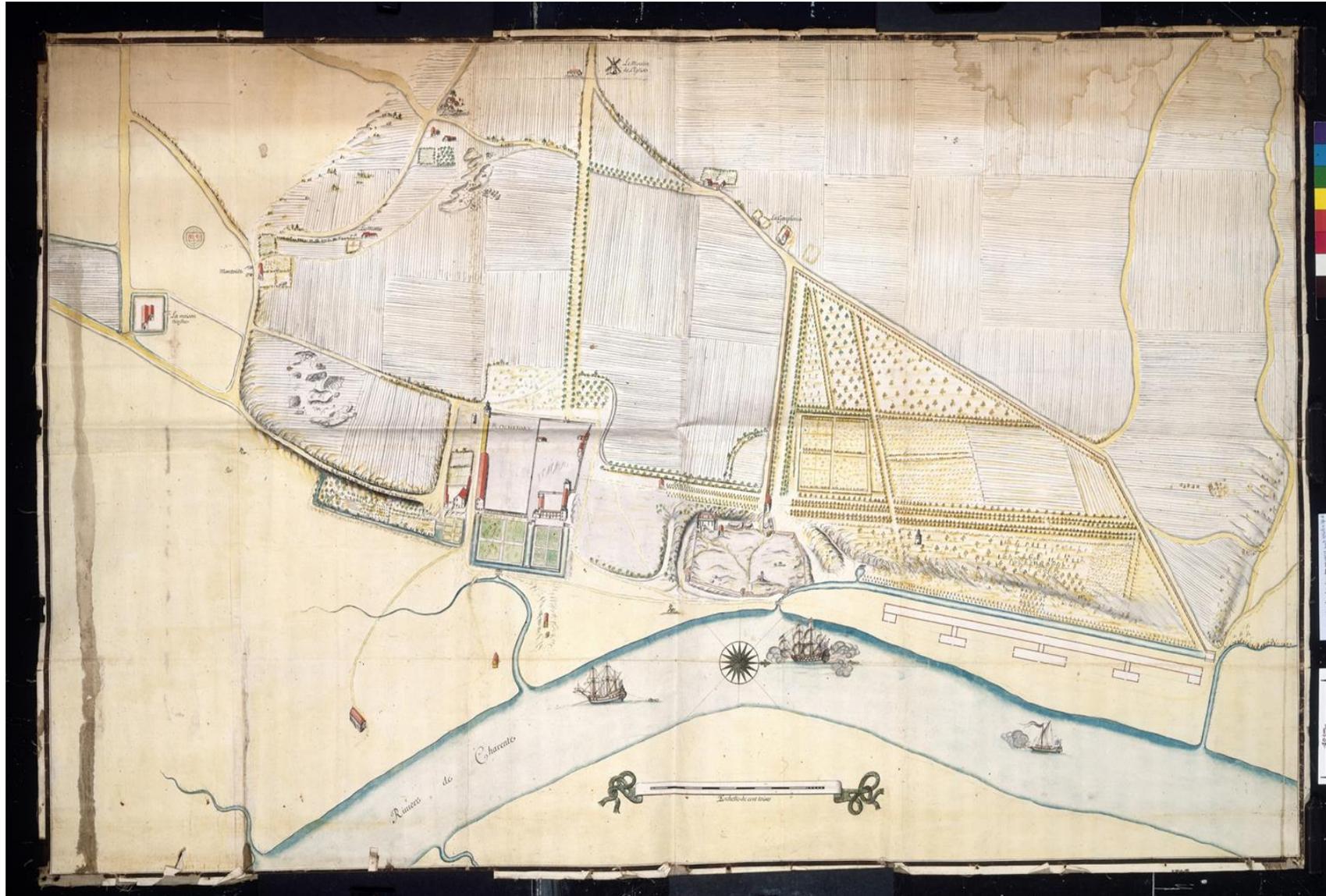
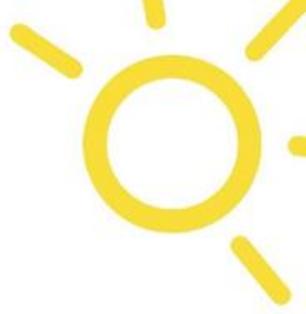


Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CCBM	Ferme de Pelard	Extension de la fromagerie Mam' Adiza	10h00
CARA	CARA	Relais accueil petite enfance sur la commune d'Étaules	10h30
CARO	CARO	Plan de gestion des jardins de Rochefort	10h50
CCIO	Commune du Château d'Oléron	Circuit pédestre et patrimonial de la Citadelle	11h10

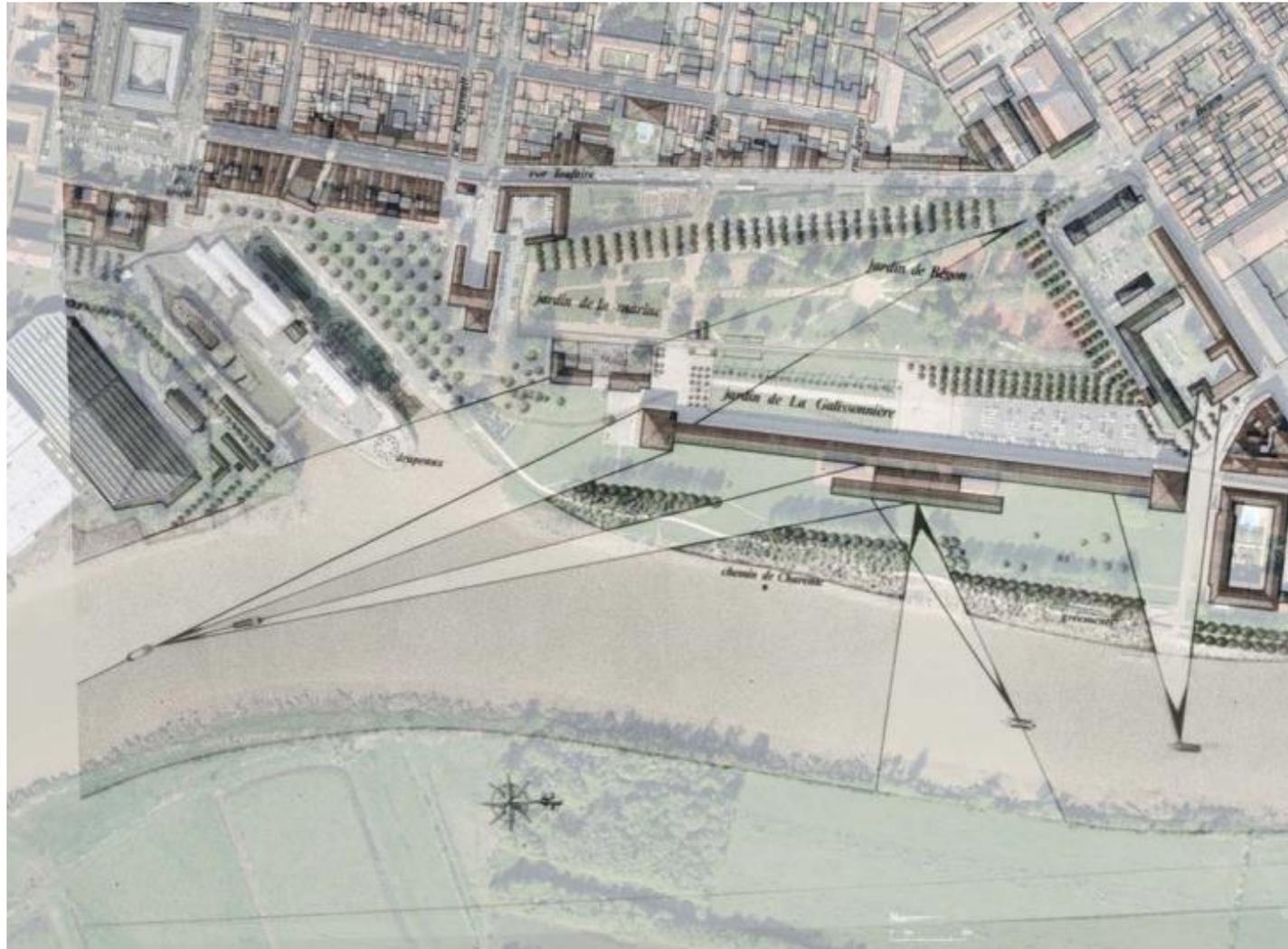
JARDIN DE LA MARINE ET JARDIN DES RETOURS : PLAN DE GESTION



Contexte : Importance historique des jardins



Le jardin des retours, une œuvre de Bernard Lassus, pour évoquer la mer



Avec des protections : Secteur patrimonial remarquable, Site classé



Des transformations...



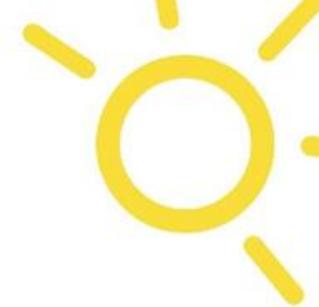
- Evolutions climatiques, urbaines, touristiques...
- Des enjeux de transmission au sein des services techniques

Les attendus



- **Disposer d'une connaissance et établir des objectifs de conservation, de restauration ou d'évolution, de manière partagée entre les élus, les services techniques et les services de l'État :**
 - Un plan de gestion, comme document de référence technique pour les Services sur un temps long
 - Un plan de gestion comme document contractuel entre les collectivités et l'Etat, pour la gestion des autorisations (Site classé notamment)
- **Se donner la possibilité d'étudier un revalorisation de l'aire des gréments (optionnelle)**

Périmètre



Elaboration du plan de gestion et de valorisation du Jardin des retours et du Jardin de la marine

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté d'agglomération Rochefort
Océan
Date dépôt pré demande : 21/06/2024

Coût total

48 400,00 €

Fond européen envisagé

20 812,00 €

Note obtenue

18,5/30 soit 62%

Membres en conflit d'intérêt:

BOURBIGOT Sébastien, MAUGAN Claude,
BESSAGUET Bruno, LESAUVAGE Thierry, GIREAUD
Isabelle, PACAUD Lionel, BURNET Alain

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine
Objectif prioritaire n°1 : Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et
en valorisant le patrimoine territorial

RESUME DE PROJET:

Les évolutions du climat, des usages, organisationnelles, administratives invitent la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Ville de Rochefort, associées aux Services de l'Etat, à mettre en place une démarche visant à qualifier les entretiens des jardins (jardin des retours et jardins de la marine) qu'ils soient courants ou qu'ils visent des transformations.

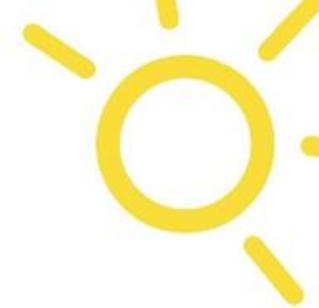
L'œuvre du Jardin des retours, plus particulièrement, fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville de Rochefort puisqu'il se trouve en site classé et il rassemble de manière emblématique les caractères du site de l'estuaire de la Charente et de l'arsenal de Rochefort, récemment labellisé Grand Site de France.

Il est donc important de mettre en place un document de référence, document cadre permettant d'établir des principes et des modalités d'une gestion explicite à long terme, tant pour la conduite technique par les Services que pour les autorisations administratives au titre du site classé.

Elaboration du plan de gestion et de valorisation du Jardin des retours et du Jardin de la marine

Calendrier de réalisation : Du 20/06/2024 au 20/02/2026

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	Diagnostic	20 750,00 €	DREAL	17 900,00 €	37%
	Enjeux et mise en perspective	10 950,00 €	FEDER OS 5	20 812,00 €	43%
	Création de fiches actions	14 325,00 €	Autofinancement	9 688,00 €	20%
	AMO	2 375,00 €			
TOTAL HT	48 400,00 €	TOTAL HT	48 400,00 €	100 %	
Dépenses potentiellement non retenues par le GAL	Programmation aire des gréements	5 035,00 €	Fonds propres CARO	5 035,00 €	
TOTAL HT	53 435,00 €	TOTAL HT	53 435,00 €	100%	



Débat & vote

Elaboration du plan de gestion et de valorisation du Jardin des retours et du Jardin de la marine

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

18,5/30
62 %

18,5/30
62 %

3 3

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

4 4

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

4 4

Caractère structurant / 5pts

2,5 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

5 5

Dimension environnementale / 10pts

X X

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Remarques du comité technique en date du 27/11/2024 :

Point positif :

- Ambition forte et volontaire de créer un plan de gestion.
- Capitalisation d'un savoir technique.

Points de vigilance du comité technique:

- Vigilance sur le travail de monsieur Lassus concepteur du jardin des retours
- Penser à communiquer sur le projet notamment avec l'école nationale supérieure de paysage de Versailles (partenaire du projet)

Analyse selon la jurisprudence:

La note proposée par le comité technique semble conforme à la proposition de jurisprudence.

Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération « Elaboration du plan de gestion et de valorisation du Jardin des retours et du Jardin de la marine » portée par communauté d'agglomération Rochefort Océan.



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CCBM	Ferme de Pelard	Extension de la fromagerie Mam' Adiza	10h00
CARA	CARA	Relais accueil petite enfance sur la commune d'Étaules	10h30
CARO	CARO	Plan de gestion des jardins de Rochefort	10h50
CCIO	Commune du Château d'Oléron	Circuit pédestre et patrimonial de la Citadelle	11h10



Aménagement des extérieurs de la Citadelle

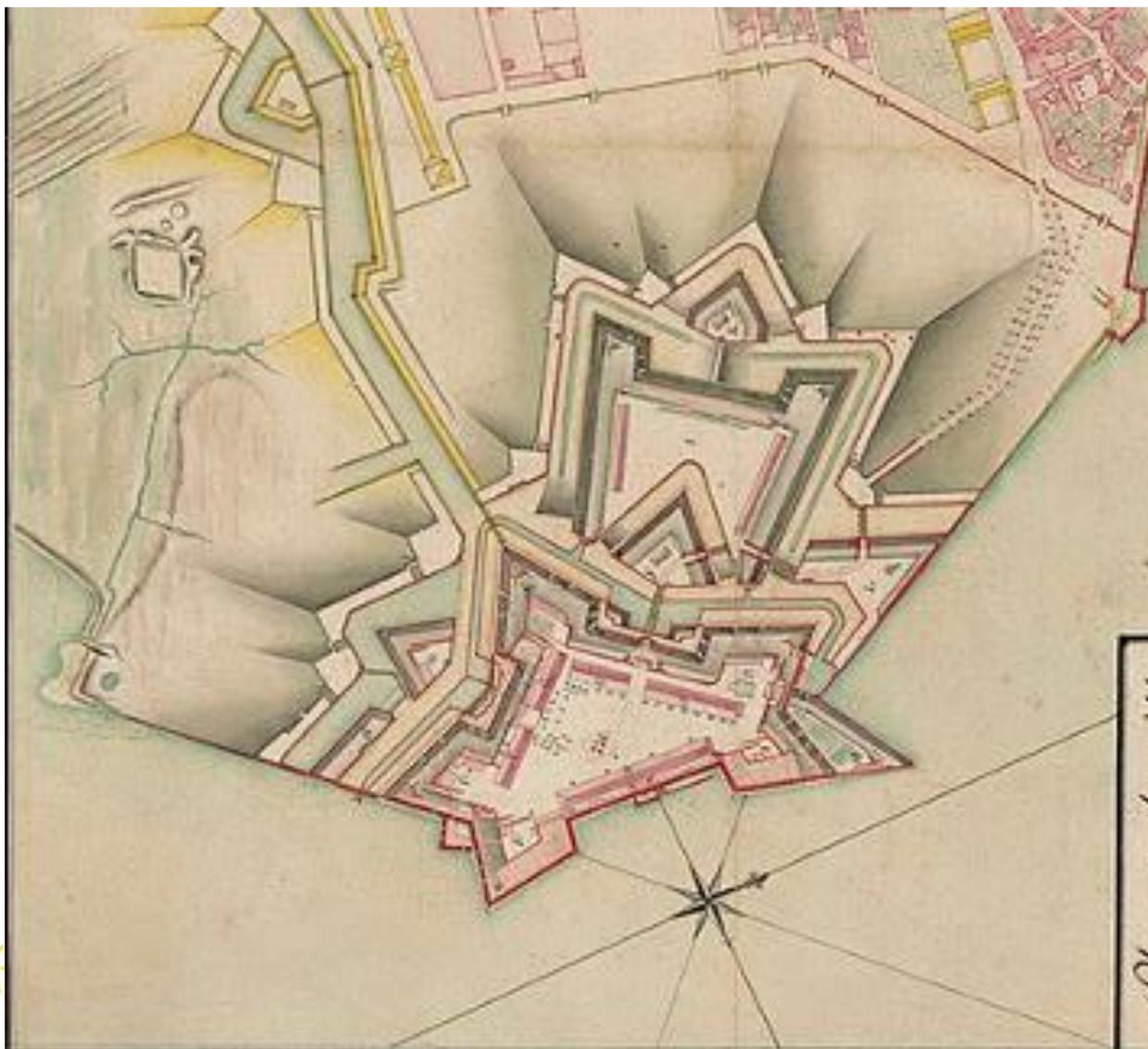
LE CHATEAU D'OLÉRON (17)

*Programme d'aménagement
Présentation du 09 décembre 2024*

Mairie Le Château d'Oléron
4 Boulevard Victor Hugo
17480 Le Château d'Oléron
Tél : 05 46 75 53 00

Conformément à la décision prise par le GAL le 3 juillet 2024 de mettre sur liste d'attente tous les nouveaux dossiers déposés à partir du 4 juillet 2024 et éligibles aux fiches-actions FEDER de la stratégie, ce projet est en liste d'attente.





Extrait du plan de la ville de la Citadelle d'Oléron de 1753 (Claude Masse)

Plan de la Citadelle en 1753 avec les ouvrages défensifs construits successivement et l'implantation des différentes casernes.

Peu de modifications à compter de la fin du XVIII^e siècle.

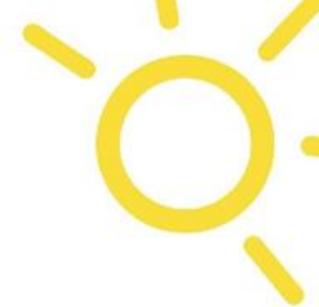
Principales évolutions : des travaux liés aux nouveaux usages

- . Lieu d'incarcération sous la Révolution puis la sous la Commune en 1870,
- . Usage militaire au début du XX^e siècle,
- . Occupation par les troupes allemandes pendant la guerre, bombardement par les alliés, et destruction partielle des bâtiments
- . Années 60 les glacis sont « annexés » par la commune et le bourg agrandi.



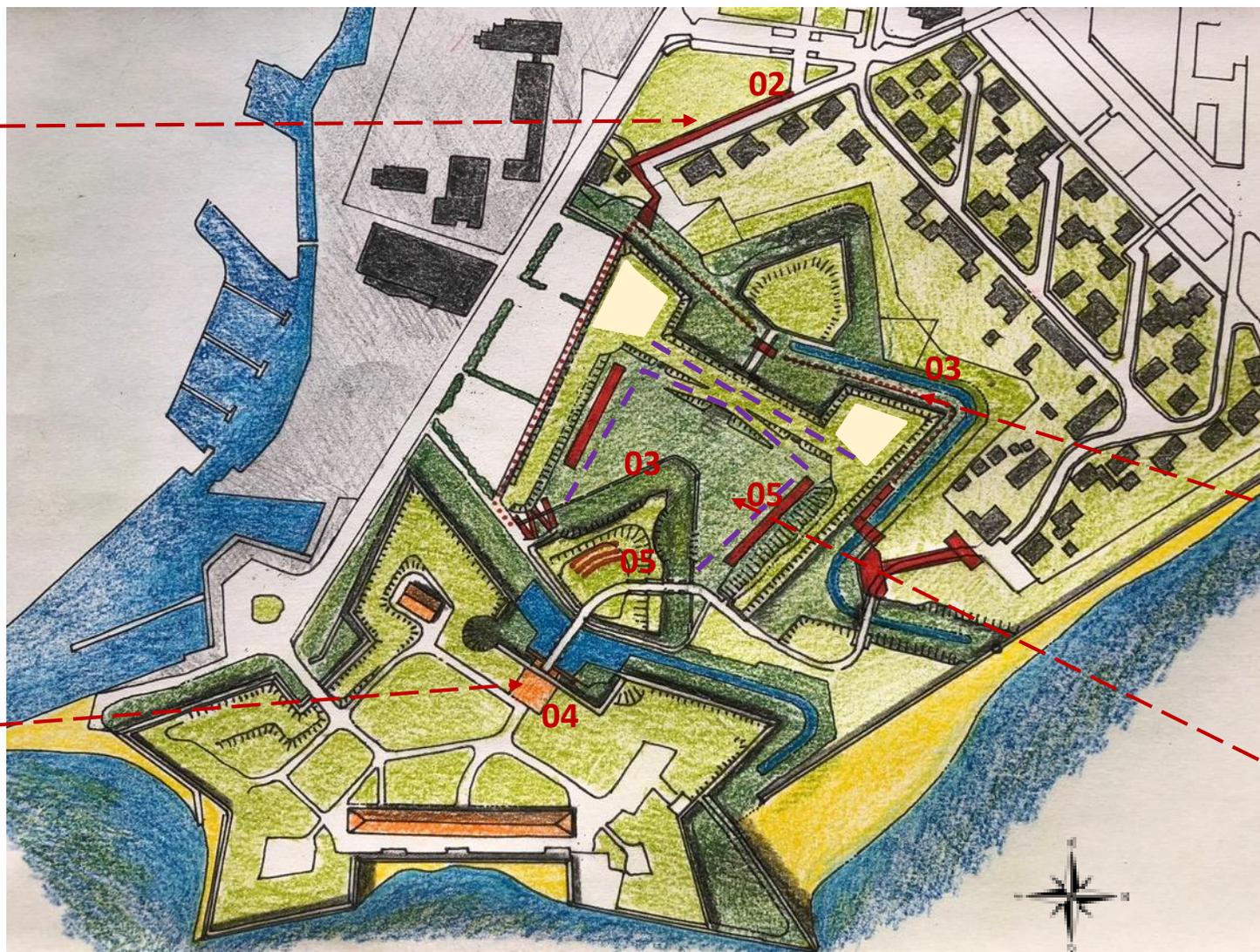
La Citadelle du Château d'Oléron :

- . un ensemble remarquable représentative de l'art militaire du XVII^e siècle et des fortifications de Vauban
- . Un projet d'aménagement des abords (les dehors) pour donner à voir, et à comprendre l'ensemble historique et patrimonial.



PLAN SIMPLIFIÉ DES AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS

**02 – Aménagement
continuité du parcours
sud parcours historique
au nord**



**01 – Valorisation
parcours historique
au nord**

**03 – Liaisons
transversales**

**04 – La Porte Royale
Restitution passage sous
pont dormant**

**05 – Les espaces
publics, leviers de
l'animation**

Liaison urbaine
(boulevard Thiers)
entre les deux accès,
le long des anciens
fossés (limite
historique de la
Citadelle)



01

Axe « historique » : en continuité du chemin des remparts avec un point d'entrée Bastion des pêcheurs et connexion avec le tracé de l'axe historique d'entrée dans la Citadelle

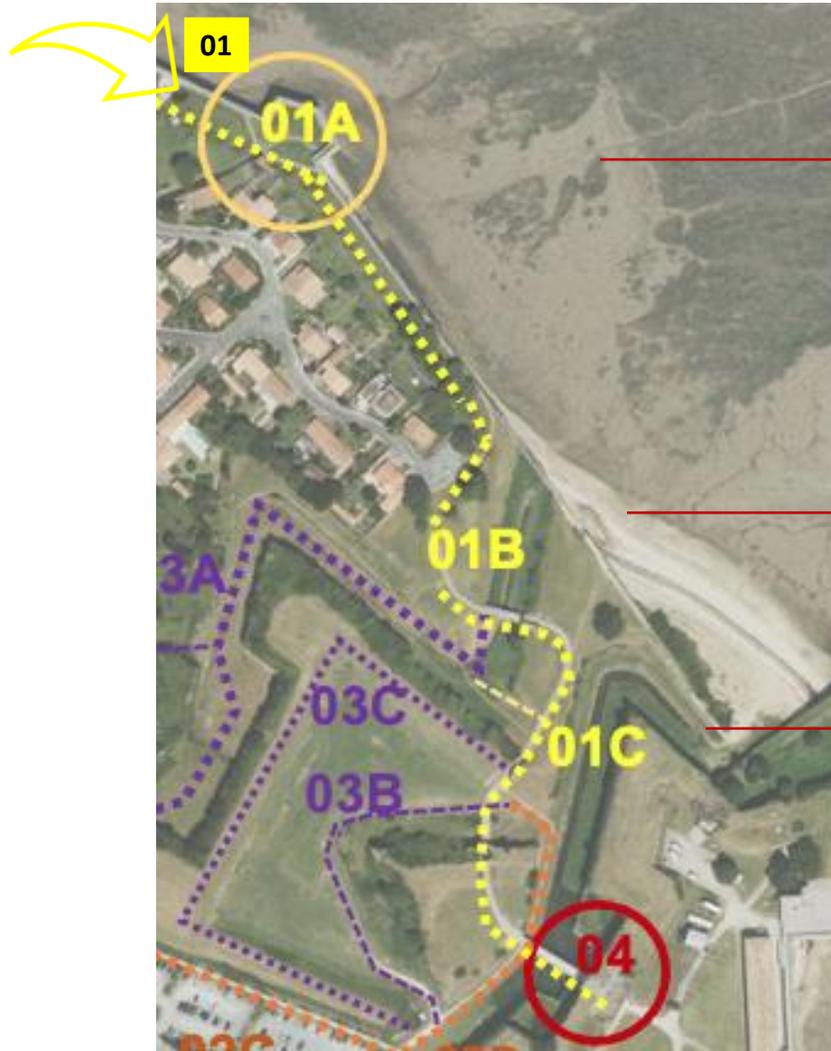
02

Axe « usuel » : en continuité de l'axe central centre bourg/OT et en parallèle à la voirie d'accès qui dessert les parkings

03

Liaisons transversales : mise en valeur des ouvrages défensifs

Décomposition du parcours historique en 3 tronçons correspondant à des accès, cheminements et séquences de découverte :



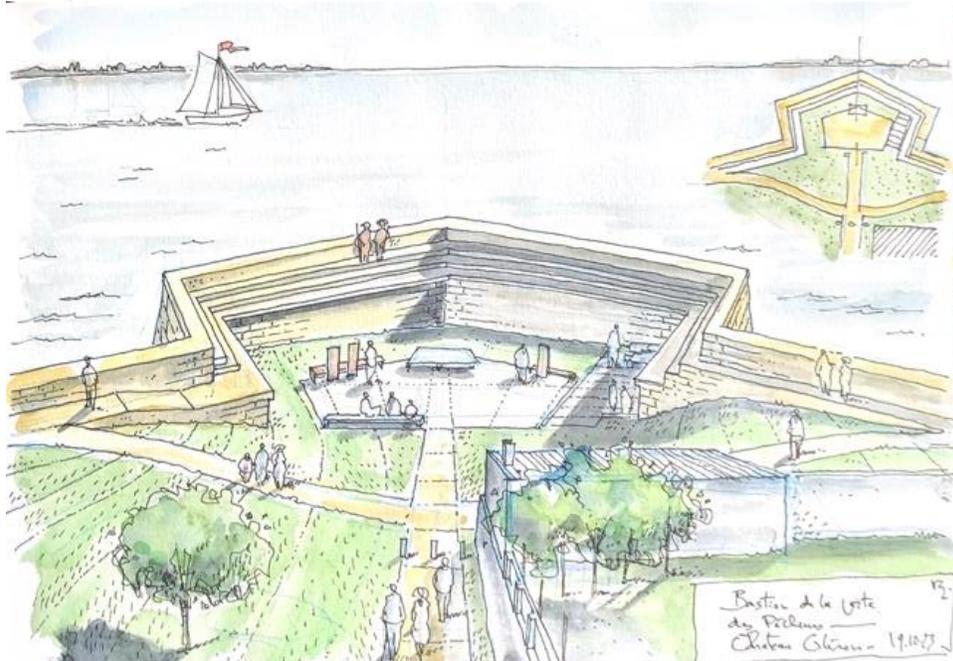
01A : Aménagement du bastion des pêcheurs

01B : Porte de l'Avancée : point d'entrée dans la citadelle

01C : Cheminement de la Porte de l'avancée à la Porte Royale

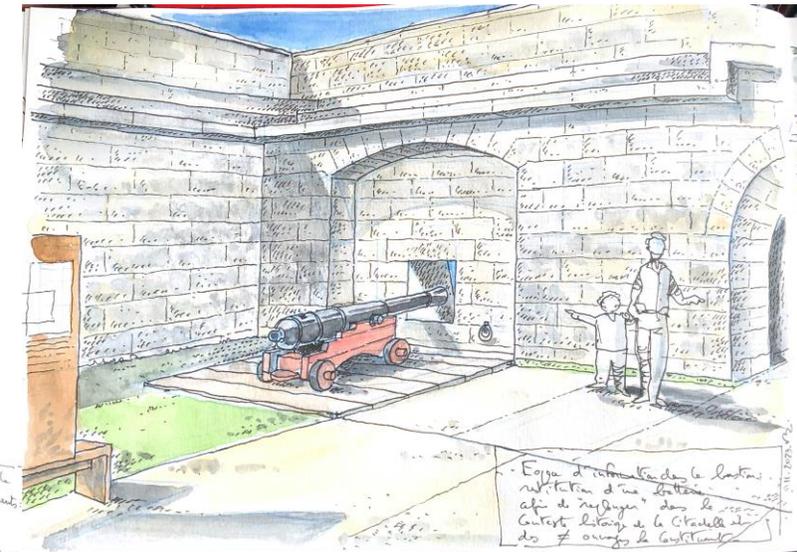
01- Parcours nord – Axe historique

01A – Liaison Bourg/citadelle (entrée nord) par le chemin des remparts et valorisation du bastion des pêcheurs

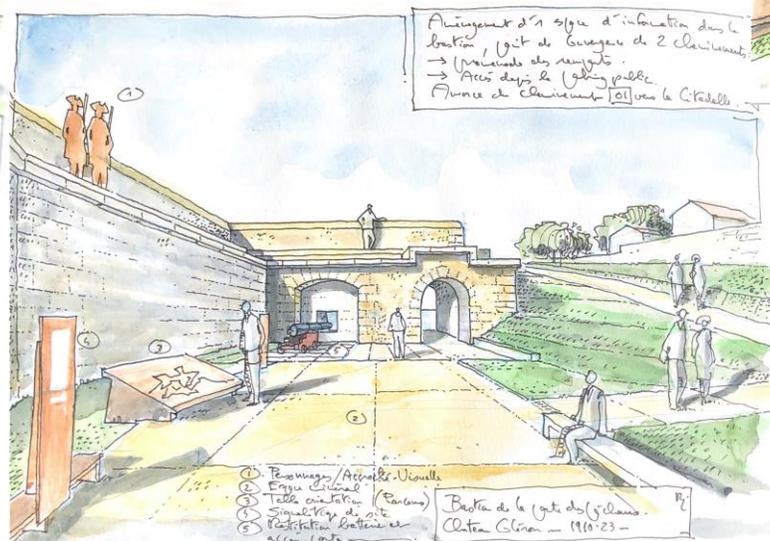


Aménager et mettre en scène le Bastion des pêcheurs comme point d'entrée nord à la Citadelle

Signalétique d'interprétation, bancs, éclairage...



Mise en évidence des usages militaires...



01- Parcours nord – Axe historique

01A (suite) – Entrée de la Citadelle (jonction chemin des remparts et accès historique)



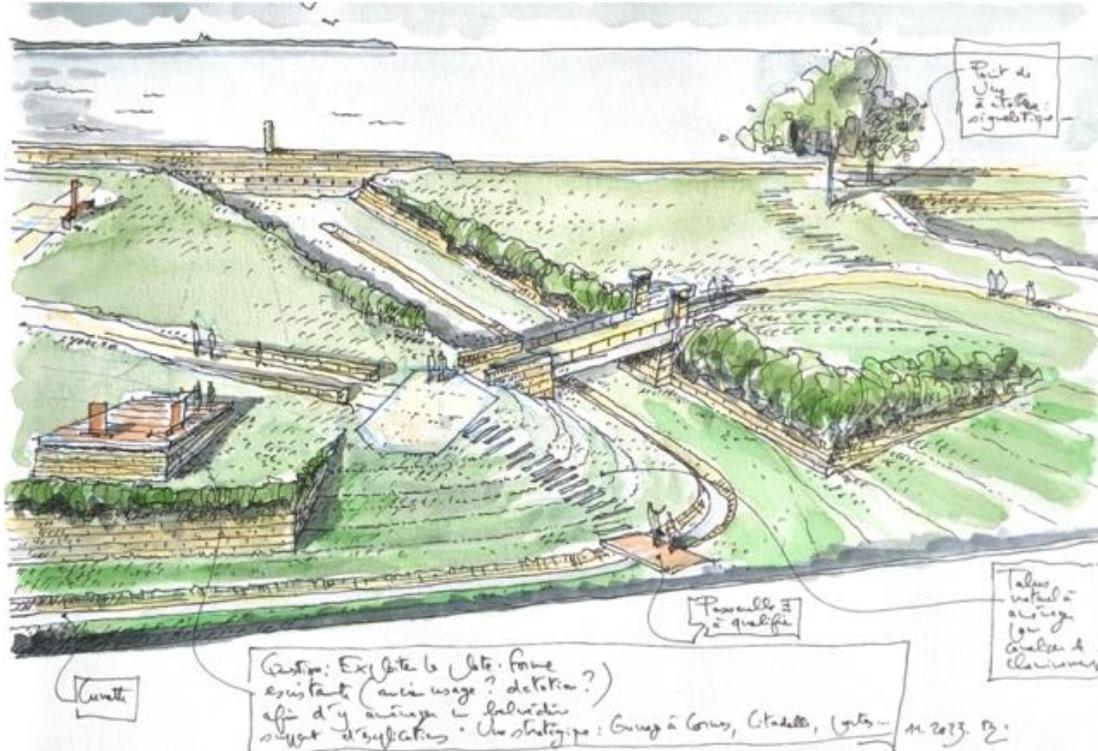
Un point d'arrêt au droit du parking avec vue sur Porte de l'Avancée

Délimitation et végétalisation des abords du parking

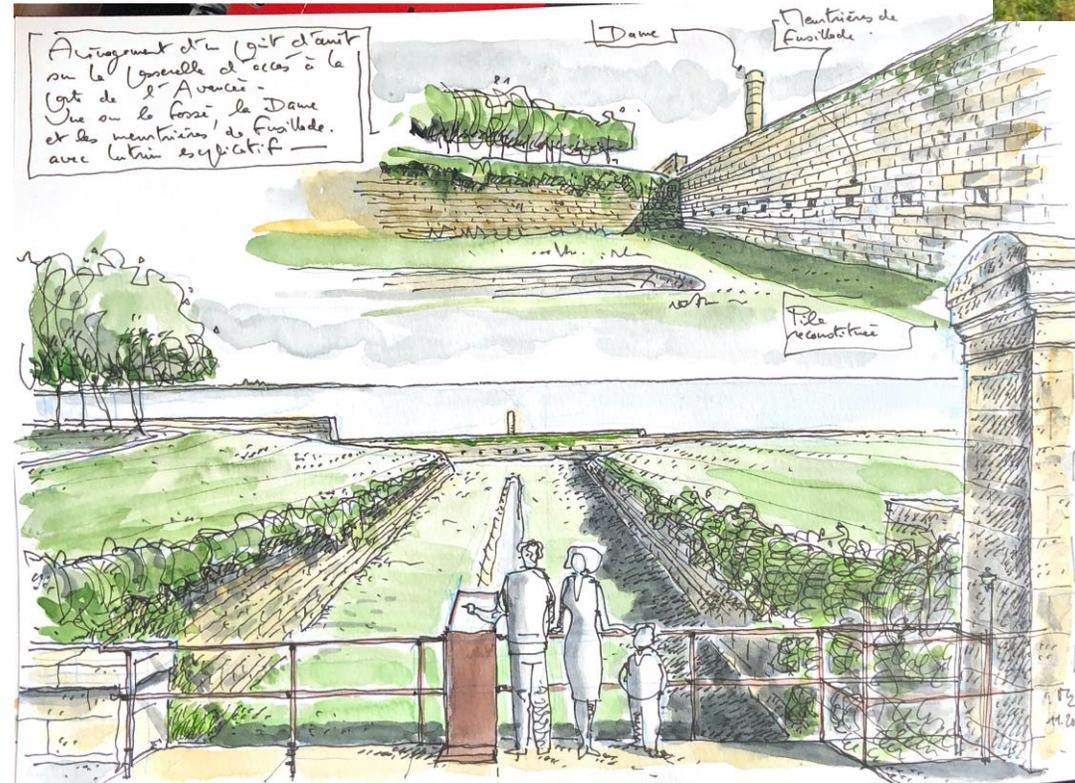
Signalétique et éclairage

01- Parcours nord – Axe historique

01B – Porte de l'Avancée



Mise en place d'un **mobilier de confort** sur l'esplanade
Installation d'un **équipement de visée** sur le pont (vue sur la dame)
Signalétique et éclairage



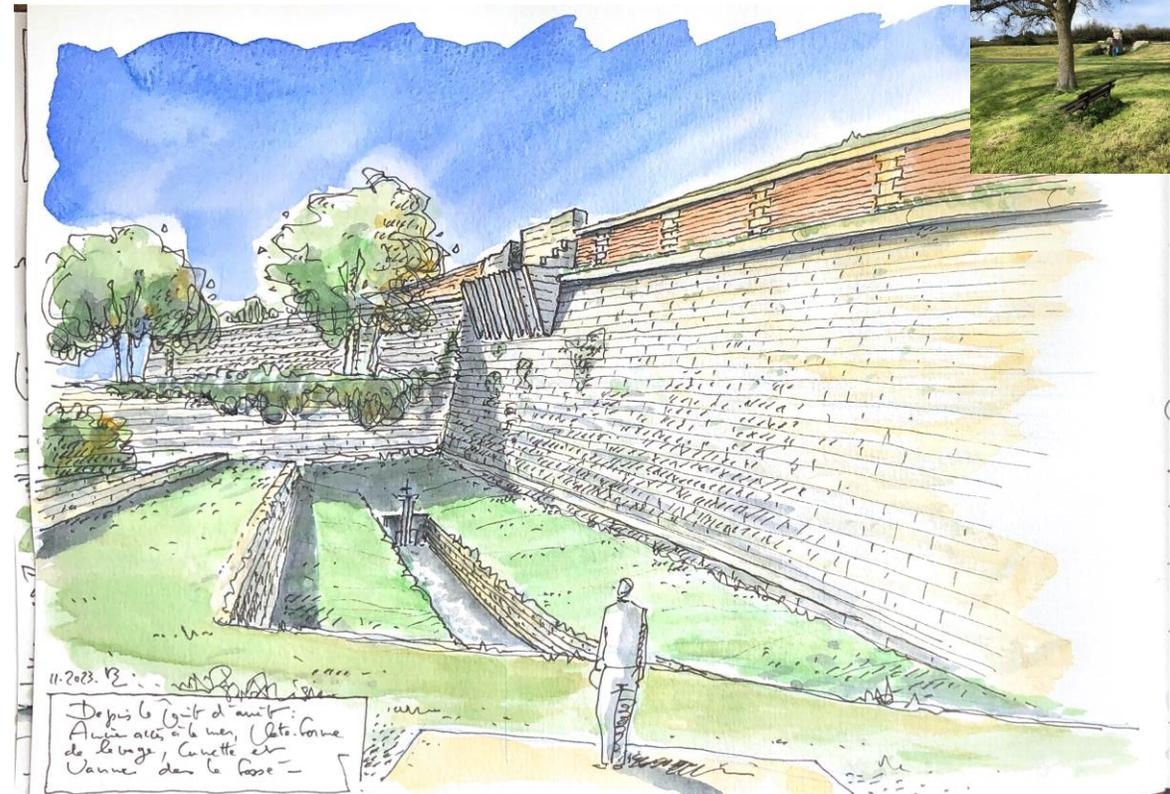
- Curage et remise en eau de la cunette
- Aménagement d'une **terrasse point de vue**
- Aménagement d'une **petite esplanade** au droit de l'accès à la passerelle
- Création d'un **emmarchement** dans la pente

01- Parcours nord – Axe historique

01C – Aménagements de la Porte de l'Avancée à la Porte Royale



Valorisation d'un point d'arrêt
→ Marquage cheminements
→ Plateforme, Banc, signalétique
Demi-lune, Casette et
système de Vanne.



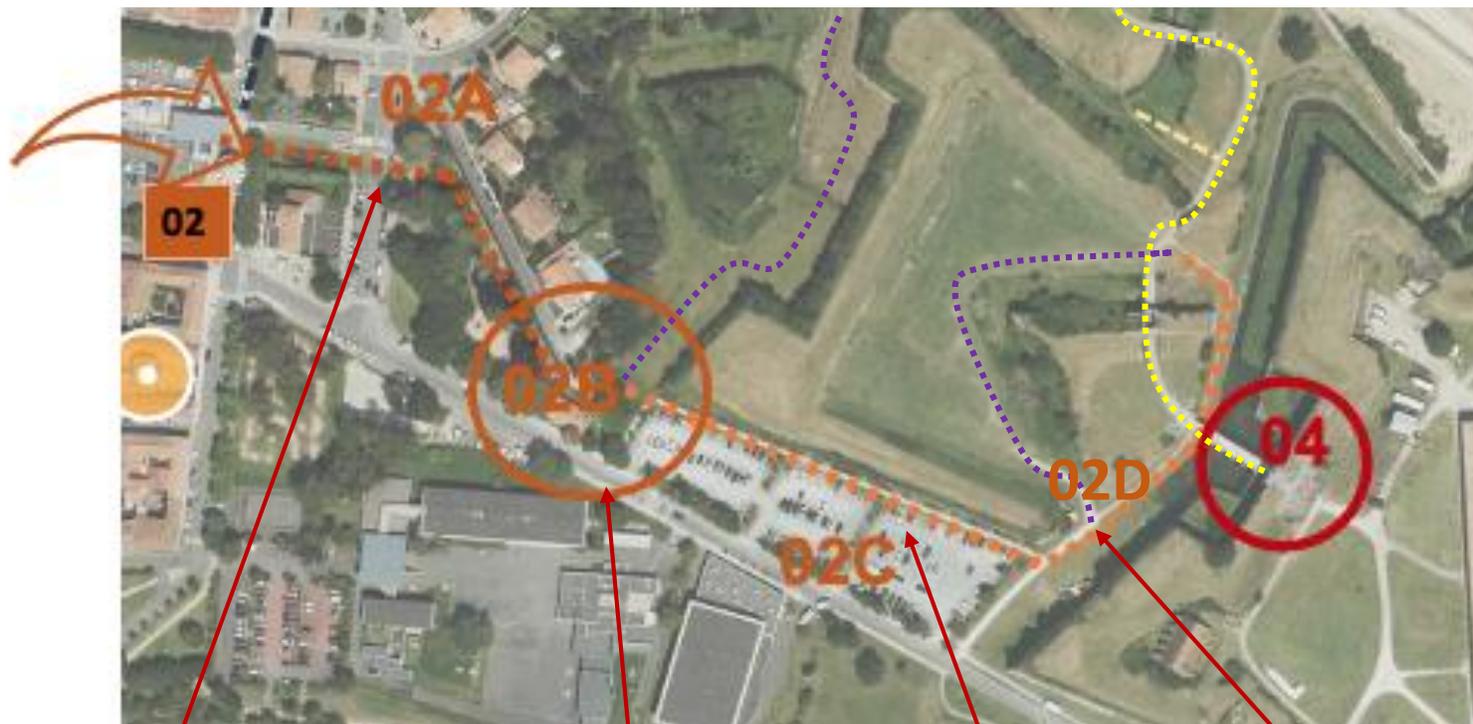
11-2023. P2
D'après le point d'arrêt:
Avec accès à la mer, Casette, Vanne
de la Vanne, Casette et
Vanne dans la fosse.



Valorisation d'un point d'arrêt
Marquage cheminements
Plateforme, banc, signalétique et éclairage

Valorisation des équipements et systèmes
hydrauliques

Décomposition du parcours usuel en 4 tronçons correspondant à des accès, cheminements et séquences de découverte :



**02A : liaison
bourg/citadelle (côté sud)**

**02B : point d'entrée
dans la citadelle**

**02C : Liaison sud
extérieure à l'enceinte**

**02D : Liaison
Parking/Porte royale**

02- Parcours sud : axe « urbain usuel »

02A -Liaison bourg/citadelle (côté sud) dans l'axe de la place de la république /OT



Une signalétique à conforter (signalétique horizontale)

Un point d'attraction à prévoir au bout du platelage

02- Parcours sud : axe « urbain usuel »

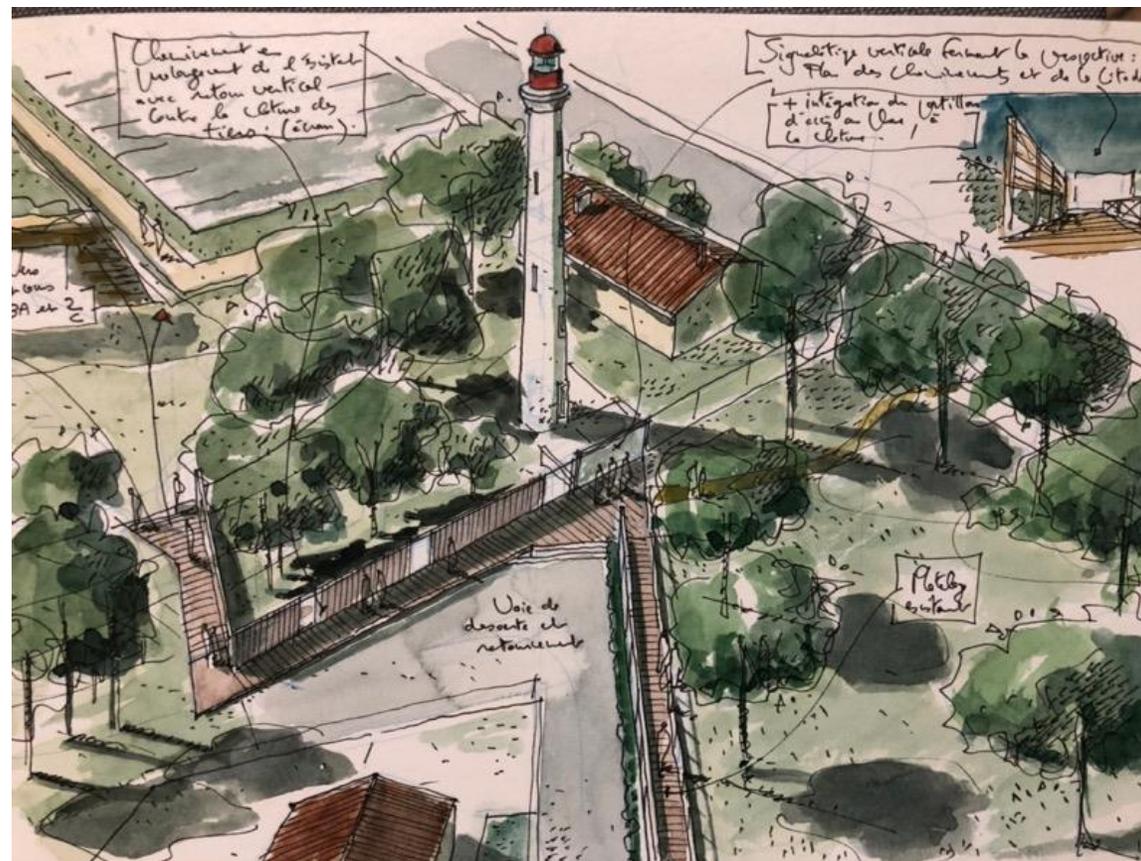
02B – Point d'entrée dans la Citadelle (axe sud)



Deux hypothèses :
Contournement du phare côté nord et côté sud



Côté sud : **sécurisation du cheminement piéton au droit du phare côté route**



Côté nord : Aménagement du **contournement côté fossé**

02- Parcours sud : axe « urbain usuel »

02C – Liaison extérieure a l'enceinte sud (le long du parking) puis jusqu'à la Porte Royale



Un cheminement à valoriser entre le parking et la Citadelle...



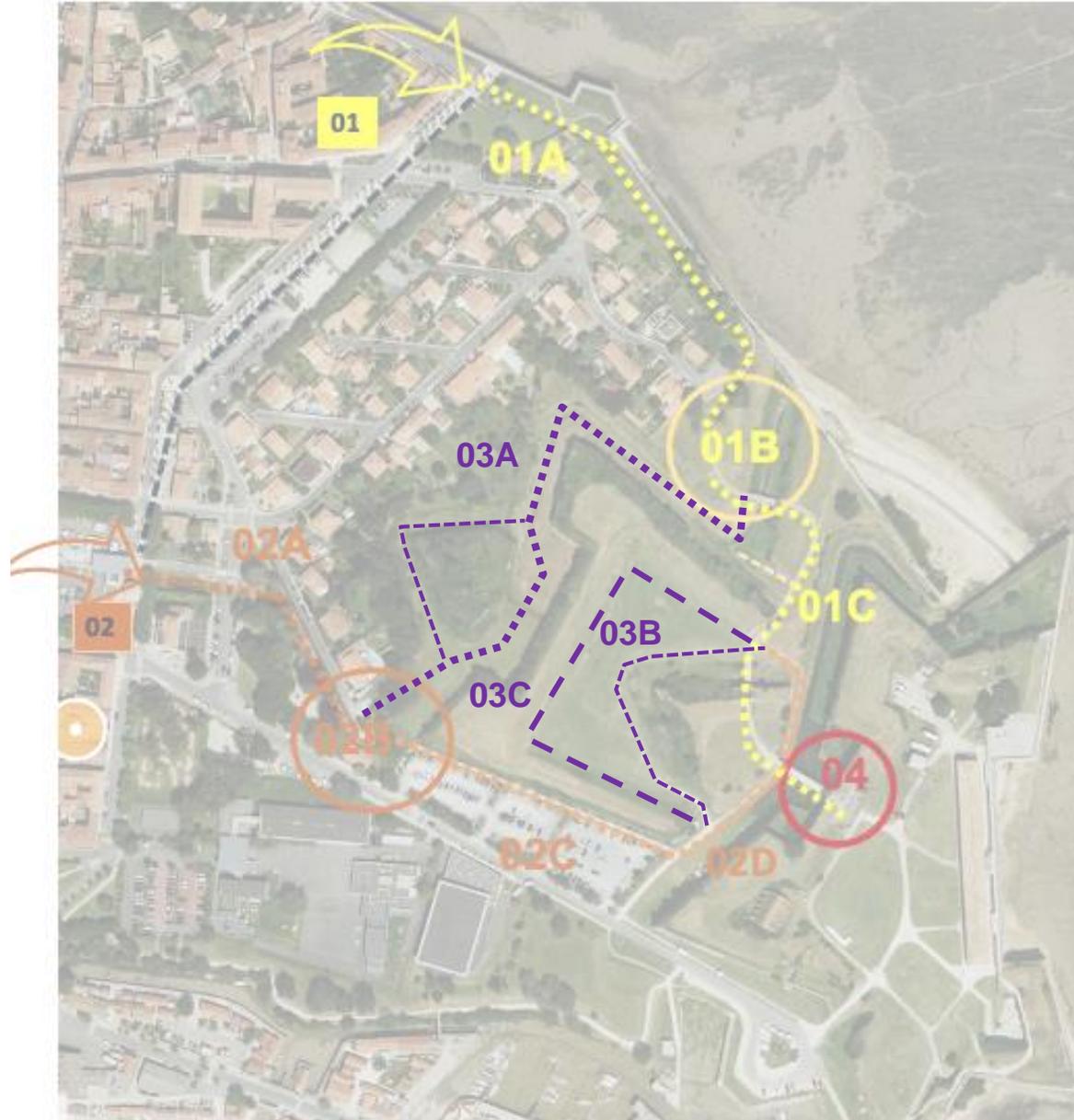
... et jusqu'à la Porte Royale pour faciliter les accès et valoriser les ouvrages défensifs et les vues



2 parcours transversaux 03A et 03B :

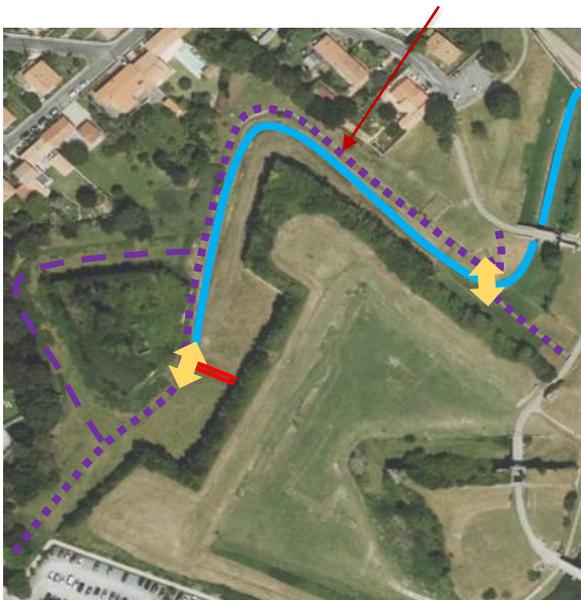
- **Appréhender les fortifications successives côté terre**, au droit des fossés dont des élévations hautes sont conservées,
- **Relier les deux parcours nord (01) et sud (02) à 2 niveaux différents**,
- **Accéder à l'esplanade de l'ouvrage à cornes** qui constitue un point d'attraction et d'animation potentielle important.

1 cheminement (03C) le long de l'emprise des anciens bâtiments et jusqu'au niveau supérieur de l'ouvrage à cornes et 2 points de vue correspondant aux anciens postes d'artillerie (?) disposés sur les bastions.



03 – Liaisons transversales

03A – Le parcours dans le fossé de l'ouvrage à cornes

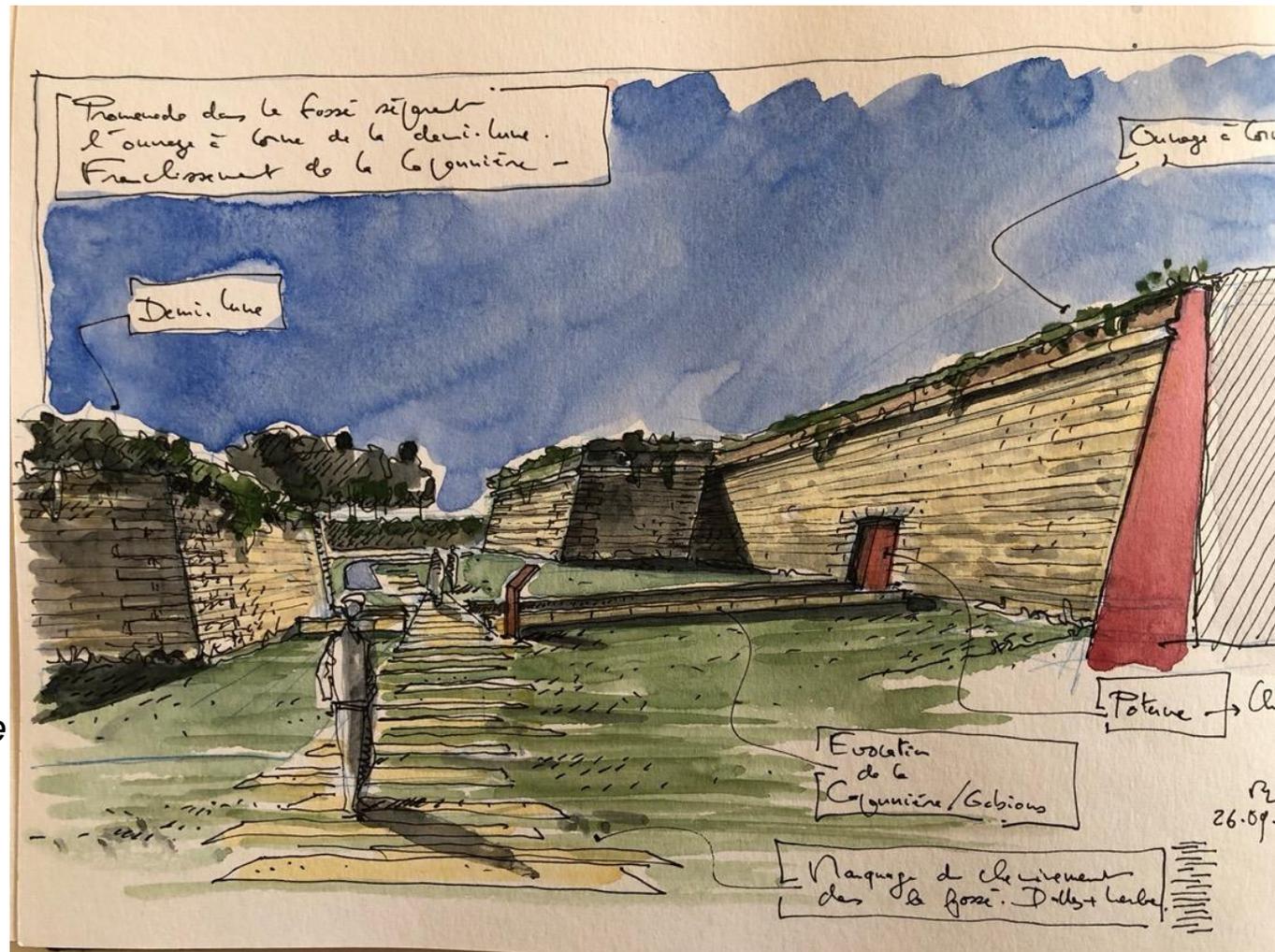


Matérialisation du **cheminement** dans le fossé

Sécurisation du passage sur la caponnière

Nettoyage de la **caponnière** et curage

Sécurisation de la **passerelle existante ou remplacement**



Signalétique et éclairage

03 – Liaisons transversales

03B – Le parcours à l'extérieur de la demi lune



Réalisation d'un **cheminement en lacets** pour rattraper en douceur le dénivelé

Matérialisation du cheminement en limite extérieure de l'ouvrage à cornes

Conservation des végétaux pour sécurisation du fossé

Signalétique + signalisation directionnelle

Éclairage

03 – Liaisons transversales

03C – Le parcours en partie supérieure de l'ouvrage à cornes



Création d'un cheminement le long de l'emprise des bâtiments de casernement et jusqu'aux rampes de roulement

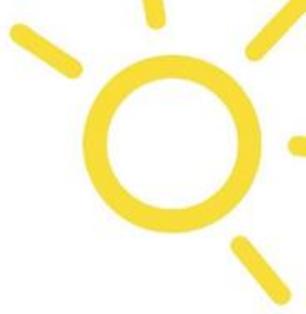
Restauration des **rampes de roulement**

Aménagement du **cheminement sur le dessus de la casemate**

Aménagement de **deux plateformes** aux extrémités nord et sud avec sécurisation (garde corps)

Signalétique + signalisation directionnelle

Éclairage



Aménager des espaces libres « espaces publics » pour en faire des leviers de l'animation, des espaces de vie et de convivialité et offrir aux visiteurs des temps de pause sur le parcours de visite.

Des **dispositifs d'aménagement minimalistes** pour un aménagement peu intrusif et réversible, pour préserver le site et le monument.

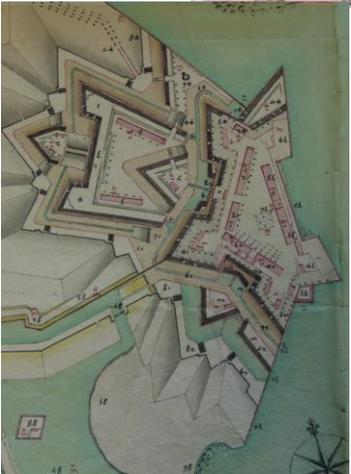
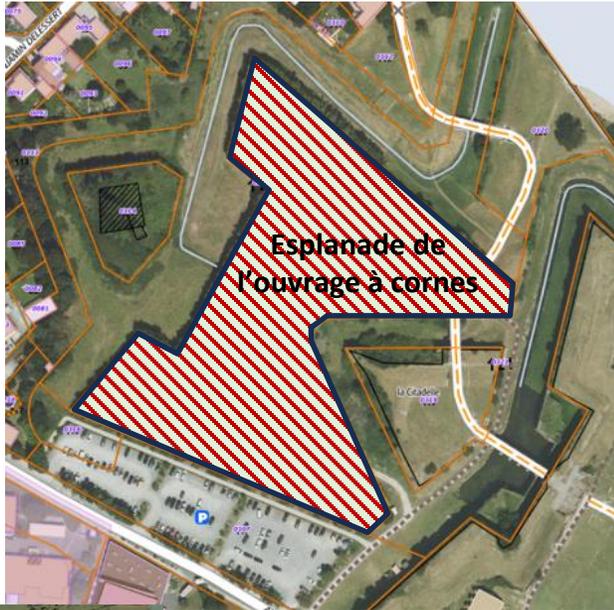
Deux espaces sont concernés au niveau des dehors :

- **L'esplanade de l'ouvrage à cornes,**
- **La terrasse de la demi-lune**



05 – Les espaces publics, leviers de l'animation

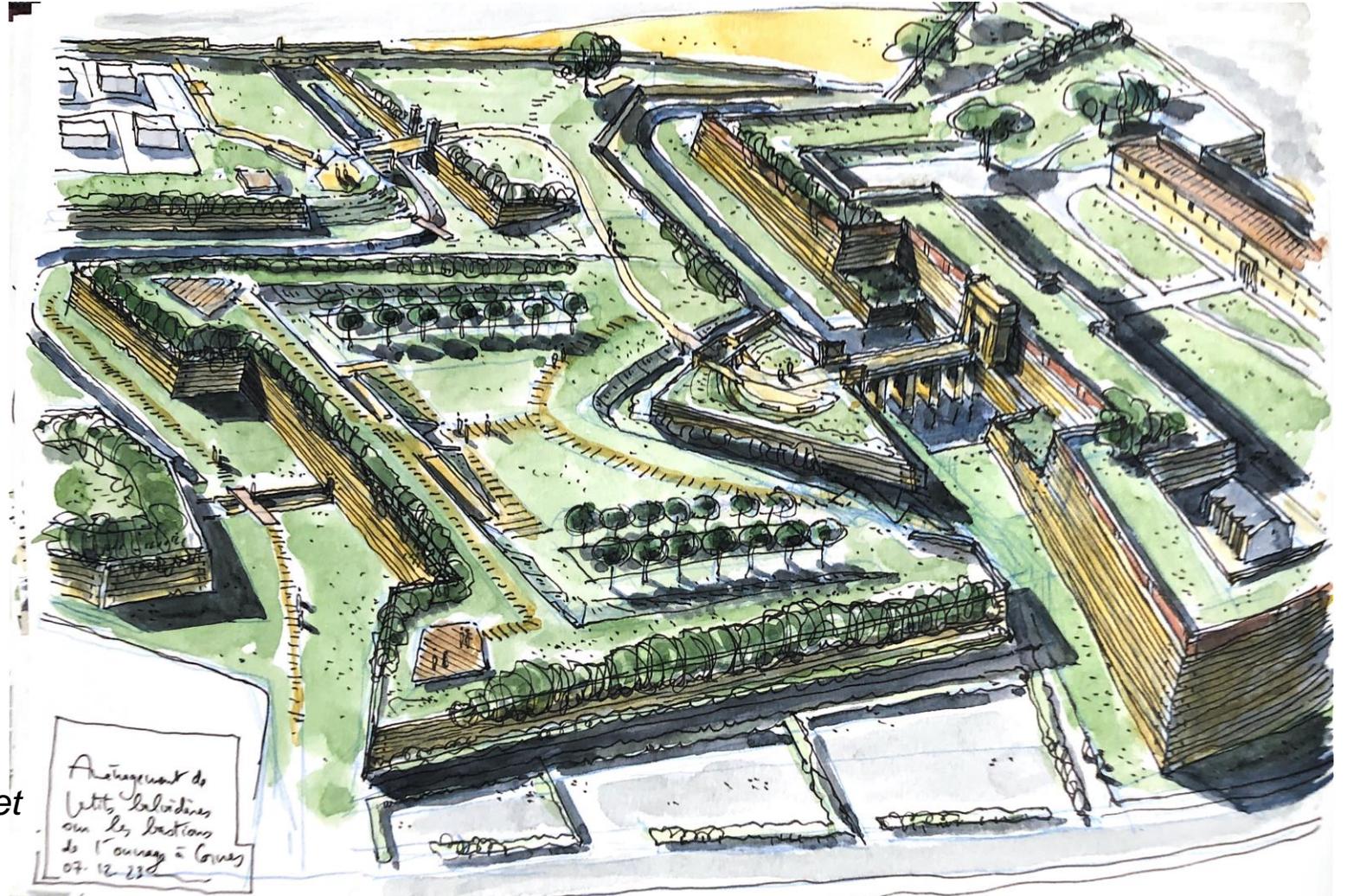
05A – L'esplanade de l'ouvrage à cornes



Matérialisation de l'emprise des anciens casernements

Signalétique directionnelle et d'information

Éclairage



05 – Les espaces publics, leviers de l'animation

05B – La terrasse de la demi-lune



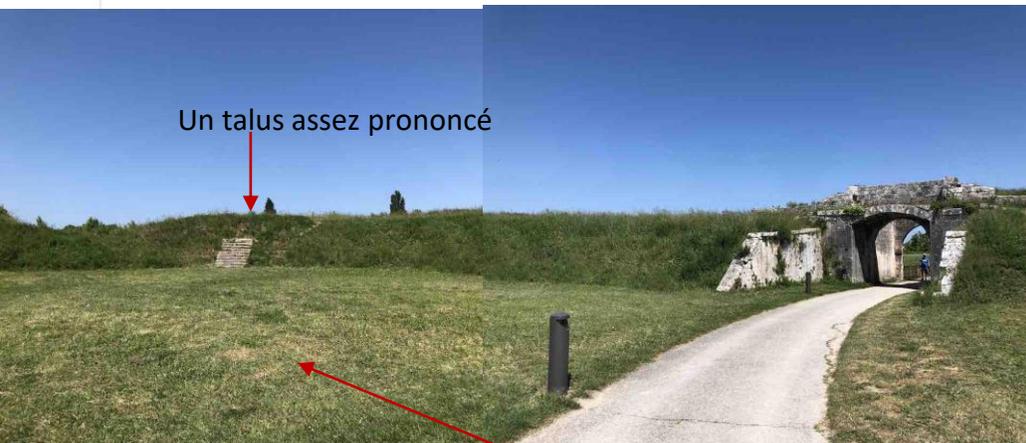
Terrasse de la demi lune

Reprofilage du talus et aménagement de la scène

Mise en place d'assises en pierre alternées

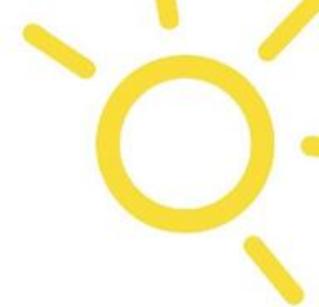
Signalétique d'information et directionnelle

Éclairage



Un talus assez prononcé





Merci pour votre attention

Création de circuit pédestre et patrimonial, mise en accessibilité du site et valorisation des abords de la citadelle

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Commune du château d'Oléron

Date dépôt pré demande : 19/07/2024

Coût total

1 048 856,00 €

Fond européen envisagé

90 000,00 €

Note obtenue

19,5/30 soit 65%

Membres en conflit d'intérêt:

Michel Parent

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

Objectif prioritaire n°1 : Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

RESUME DE PROJET:

La citadelle du Château d'Oléron est l'un des ouvrages défensifs le plus remarquable de Charente-Maritime. Ses abords, aussi appelés « les dehors », sont constitués de talus et d'ouvrages de maçonnerie dessinant des polygones autour de la citadelle. Ces espaces extérieurs en accès libres ont peu fait l'objet d'aménagement. Ils sont peu ou mal reliés entre eux, les discontinuités ne permettent pas une compréhension de l'ensemble du site.

Le projet d'aménagement des abords de la citadelle vise à favoriser une meilleure accessibilité à la citadelle et à valoriser les fortifications afin de donner à voir et à comprendre l'ensemble du site, en respectant les composantes historiques et patrimoniales.

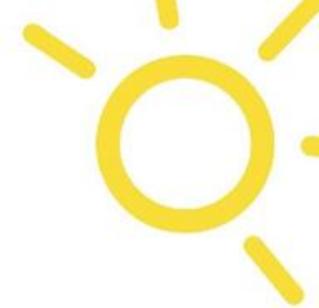
Il en résultera des aménagements de circuits pédestres accessibles aux PMR et d'espaces publics leviers de l'animation.

Conformément à la décision prise par le GAL le 3 juillet 2024 de mettre sur liste d'attente tous les nouveaux dossiers déposés à partir du 4 juillet 2024 et éligibles aux fiches-actions FEDER de la stratégie, ce projet est en liste d'attente.

Création de circuit pédestre et patrimonial, mise en accessibilité du site et valorisation des abords de la citadelle

Calendrier de réalisation : Du 01/10/2024 au 31/10/2026

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	Travaux	473 400,00 €	VTFE-FEDER	90 000,00 €	10 %
	Signalétique	33 500,00 €			
	Eclairage	44 800,00 €			
	Mobilier	15 600,00 €	Commune	811 809,00 €	90 %
	Végétalisation	69 720,00 €			
	Remise en eau	98 213,00 €			
	Etude	21 000,00 €			
	Assurance	13 234,00 €			
	MO	132 342,00 €			
TOTAL HT	901 809,00 €	TOTAL HT	901 809,00 €	100 %	
Dépenses potentiellement non retenues par le GAL	Alea (20%)	147 047,00 €	Commune	147 047,00 €	
TOTAL HT	1 048 856,00 €	TOTAL HT	1 048 856,00 €	100 %	



Débat & vote

Création de circuit pédestre et patrimonial, mise en accessibilité du site et valorisation des abords de la citadelle

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

19,5/30
65 %

19,5/30
65 %

4 4

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

3 3

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

5 5

Caractère structurant / 5pts

2,5 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

5 5

Dimension environnementale / 10pts

X X

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Remarques du comité technique en date du 23/09/2024 :

Points forts : un projet qui prend en compte les usages d'un espace patrimonial majeur de 10 ha, dans un contexte de libre-accès de la population à l'ensemble du site. L'accessibilité PMR sur l'ensemble des aménagements prévus et l'aménagement d'espaces publics réversibles contribuent à inscrire la Citadelle dans la vie quotidienne des habitants. La dimension structurante est forte tant dans la valorisation du site que dans l'amélioration de sa lisibilité.

Remarques : la dimension environnementale n'est qu'esquissée à ce stade de développement du projet (encore en phase d'étude). Elle sera certainement développée par le prisme de la mise en eau des fossés.

Analyse selon la jurisprudence:

la note proposée semble conforme s'il est considéré que le caractère innovant réside dans l'association ambitieuse de plusieurs enjeux/composantes (valorisation patrimoniale, accessibilité, urbanisme pour le lien avec le centre-bourg, réversibilité des espaces pour des multi-usages du site,...) et ce à l'échelle du territoire IEC.

**Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération
« Création de circuit pédestre et patrimonial, mise en accessibilité
du site et valorisation des abords de la citadelle » portée par la
commune du Château d'Oléron.**

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0



Les dates de 2025

Réunions du GALIEC prévues:

Mardi 25 mars (de 9h00 à 15h00)

Mardi 15 avril matin

Mardi 17 juin matin

Mardi 14 octobre matin